

il fallait penser à l'année prochaine. J'avais laissé mon compagnon à Bytown pour avoir soin de ceux qui n'étaient pas encore descendus ou qui remontaient. Il était temps de se reposer et de se rejoindre pour recommencer. Voilà Mon R. P. notre mission et ses fruits. Il y a de quoi admirer l'œuvre de la grâce. Il est trop visible que ce n'est pas nous qui avons travaillé pour nous en attribuer la gloire. Si Dieu a fait tant de prodiges par le ministère de deux missionnaires, que serait-ce si nous étions un nombre suffisant pour répondre aux besoins et suivre de plus près cette classe si intéressante et si digne du soin des missionnaires.

Agréez M. T. R. P. cette pauvre narration avec votre bonté ordinaire. Le style, les ratures vous avertiront assez qu'elle vient d'un frère qui se confie à un frère.

J'ai l'honneur d'être, etc.

E. DUROCHER, Ptre. O. M.

— Nous aurions dû avant ce jour offrir nos remerciements au Rédacteur de la *Revue Canadienne* pour l'exemplaire de la *REVUE DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE* qu'il nous a adressé. Nous lui souhaitons tout le succès que mérite une œuvre si bien exécutée et qui ne pourra pas manquer de produire d'heureux résultats en faveur de ceux qui sont plus directement intéressés dans les matières judiciaires.

— On lit dans l'*Aurore* :

Voici ce que nous a adressé, hier soir, le secrétaire privé de Son Excellence. (Traduction.)

Monkland, 20 octobre, 1845.

L'affligeante maladie dont Son Excellence le Gouverneur-Général souffre depuis nombre d'années, et qui a lentement et presque imperceptiblement produit une morbide altération de la joue, a dans ces derniers jours pris un caractère de corosivité dont est résulté la destruction des parties molles de la joue. La violence du mal accéda en grande partie pendant un jour ou deux, mais n'est pas disparu.

La santé de Son Excellence n'en a pas matériellement souffert, quoiqu'il lui ait été nécessaire d'observer une très rigide abstinence.

JAMES CRAWFORD, M. D.

ROBT. L. MACDONNELL, M. D.

— Décédé à Amshersbourg, (Haut-Canada), le 11 du courant, le révd. M. L. Boué, curé du dit lieu, très regretté de ses paroissiens.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ALLEMAGNE.

— On lit dans l'*Ami de la Religion*, la lettre suivante :

Munster, le 6 septembre 1845.

« Je me fais un plaisir de vous transmettre quelques détails sur la fête religieuse qui vient de s'ouvrir ici hier au soir. Il s'agit du Jubilé semi-séculaire de Mgr Gaspard-Maximilien Droste de Visering, comme évêque de Munster. Cette fête durera huit jours.

« Déjà depuis quelques jours, tous les hôtels étaient remplis, des centaines de maisons particulières étaient destinées à recevoir les étrangers qui affluèrent ici de toutes parts.

« Le jubilé a été ouvert hier au soir, à huit heures, par le *Fackel Zug*, ou cortège aux flambeaux. Trois mille personnes de tout rang, portant des torches et des flambeaux de couleurs, se sont dirigées, musique en tête, vers le palais épiscopal, pour complimenter Mgr Droste. De là, le cortège a circulé au milieu d'une foule immense, à travers les principales rues de la ville dont les maisons étaient pavisées. Le digne évêque, tout infirme qu'il est, s'est fait porter devant le peuple et lui a donné sa bénédiction au milieu des acclamations générales.

« Ce matin à huit heures, le clergé de la ville et des environs ainsi qu'un grand nombre de prêtres étrangers, se sont réunis à la cathédrale, et se sont rendus de là au palais épiscopal pour prendre Mgr Droste. chez lequel se trouvaient dix évêques étrangers. Ces évêques étaient : MMgrs Geissel, coadjuteur de Cologne ; Arnoldi, évêque de Trèves ; Müller, évêque suffragant de Trèves ; Drapper, évêque de Curium ; Zedlag, évêque de Culm ; Waudt, évêque de Hildesheim ; Lüpke, évêque suffragant d'Osnabruck, auquel se joignit aussi Mgr Melchers, évêque suffragant de Munster. On remarquait en outre parmi les personnages importants accourus à Munster, M. Brinckman, prévôt de Berlin ; Haerold, officier de Vechta ; M. Beckedorf, conseiller privé de Berlin, récemment converti au catholicisme. Les autorités civiles et militaires faisaient toutes acte de présence.

« Mgr Droste de Visering, archevêque de Cologne et frère du jubilaire, n'a pu prendre part à la solennité pour cause de maladie, ayant reçu, il y a quelques jours, les derniers secours de la religion.

« Mgr l'évêque de Munster, qui était l'objet de la fête, fut porté sur un fauteuil par le clergé vers la cathédrale, accompagné des prélats et personnes précitées. Une messe solennelle y a été célébrée par Mgr Geissel qui a prononcé, après la messe, un discours analogue à la circonstance. En-

suite, on a entonné le *Te Deum*, le cortège a escorté de nouveau le vénérable jubilaire, qui, avant de rentrer, a donné de nouveau sa bénédiction à la foule, scène attendrissante qui produisit la plus vive émotion et fit éclater un enthousiasme général.

« Il suffit d'avoir assisté à cette belle fête pour se convaincre que le peuple de la Westphalie est éminemment catholique : la joie et l'enthousiasme étaient à leur comble. Quelques personnes prétendaient que le gouvernement prussien ne voyait pas cette fête de bon œil, supposition basée sur le refus arrivé de Berlin, de tirer le canon de la garnison, qui du reste a été remplacé par celui de la ville.

« L'opinion se manifestait d'une manière éclatante en faveur de la religion catholique, et comme les sectateurs de Ronge et consorts font beaucoup de bruit aujourd'hui, on entendait mille propos contre eux. *Les amis des lumières*, comme ils s'appelaient, savent fort bien qu'en Westphalie on n'aime pas la lumière quand le diable tient la bougie.

« Ce soir, il y aura une magnifique illumination, et pendant huit jours une suite de réjouissances les unes plus belles que les autres.

— La catastrophe qui vient d'effrayer les habitants de Leipsick et de consigner toute l'Allemagne n'est pas un de ces événements qui ne laissent dans l'histoire de certaines époques que des traces fugitives. Il est certain que la Saxe et la Prusse sont aujourd'hui profondément agitées d'un double mouvement religieux, sorti, au fond, d'une seule et même source, et qui menace également le christianisme et la constitution politique et sociale des États. Trop tard peut-être ces États, l'un berceau, l'autre pierre angulaire du protestantisme, reconnaissent ce qu'ont de critique dans leur consécration, un encouragement tacite de plus de vingt-cinq années accordé à l'enseignement public de la prétendue *science rationalistique* et l'appui secret prêté au schisme soit disant catholique.

La récente publication émane des ministres saxons *in Evangelicis*, et l'interdiction formelle de toute réunion d'individus qui mettent en question les dogmes consacrés par la confession d'Augsbourg, ont mis en effervescence les esprits ; on regarde comme une intolérable tyrannie du pouvoir politique les limites dans lesquelles il prétend enfermer l'exercice de la prérogative protestante du libre examen et de l'indépendance absolue de la raison individuelle. De nombreuses protestations contre cet acte gouvernemental affluèrent dans la capitale. « Si les ministres, est-il dit dans l'une d'elles, parvenaient à réaliser par la violence leur tentative de maintenir à tout prix leur profession de foi vieillie et tombée en désuétude ; s'ils parvenaient et ainsi à constituer une théologie et une Eglise royale de Saxe, nous nous verrions forcés à rompre toute communication avec ce parti religieux, que nous ne pourrions plus appeler que du nom de secte. » Une autre adresse, rédigée à Leipsick par l'avocat Læmisch, voit dans l'acte en question une atteinte flagrante portée aux droits constitutionnels des citoyens saxons, en tant que la Constitution leur garantit la plus absolue liberté de conscience, laquelle est évidemment incompatible avec la limite dans laquelle on prétend la circoncrire. Ces arguments paraissent peremptoires à l'opinion publique, au moins dans sa grande majorité, en sorte que le gouvernement royal se voit battu à la fois sur le terrain confessionnel et sur celui du droit constitutionnel. Les plus graves conflits doivent naître pour lui de cette position désavantageuse, lors surtout que ces deux éléments de l'émeute de Leipsick viendront à être débattus dans les Chambres saxones.

En est-il autrement en Prusse, où un ordre du Cabinet vient également d'interdire les assemblées et tous les discours publiés de la société protestante dans l'*Ami de la Lumière* ? Jusqu'ici on n'a pas même osé porter cette ordonnance royale à la connaissance du public, bien que déjà l'on ait procédé à son exécution. Le 12, journée particulièrement remarquable, puisqu'elle s'est terminée par la répression sanglante de l'émeute de Leipsick, une grande réunion, que devait présider le pasteur Uhlich, avait été annoncée à Berlin. La police, pendant la journée, s'épuisa en sollicitations près des chefs et des instigateurs de cette réunion, mais sans parvenir à leur faire abandonner le projet de réunir la masse de leurs adhérents. Treize cents personnes se rassemblèrent à Tivoli, bien qu'il eût été défendu par la police, au maître de cet établissement, de recevoir qui que ce fût sans s'être procuré un billet d'entrée. Alors se présentèrent des fonctionnaires supérieurs du département de la police générale du royaume, escortés d'un fort détachement de la gendarmerie ; ils notified à l'assemblée la défense péremptoire d'écouter ou de prononcer des discours. Quelqu'un proposa de lire simplement et sans commentaires une lettre d'Uhlich. Sur l'opposition des agents de la police, un plaisant demanda s'il ne lui serait pas permis de chanter, et la police n'y ayant fait aucune opposition, il chanta sur un air fort connu, la lettre tout entière, aux applaudissements effrénés de l'assemblée, qui ne tarda pas à se dissoudre.

L'on se divertissait, à Berlin, de cet acte d'opposition chantant lorsque vint arriver la nouvelle de la sanglante collision de Leipsick. La terreur qu'elle y répandit fut extrême, car on en comprit la nature et les conséquences. Depuis lors une profonde inquiétude préoccupe les habitants de la capitale, parce qu'on redoute le contre-coup de cet événement sur la monarchie prussienne, dont le sol religieux n'est pas moins miné que celui de la Saxe.

En somme, la tranquillité et la stabilité politiques, même des États protestants d'Allemagne, paraissent sérieusement menacées par l'union du rationalisme anti-chrétien et du radicalisme politique, qui jamais ne s'en sépare. La puissance de la foi catholique, que professent *vingt-deux millions* d'Allemands, demeure seule inébranlable au milieu de ces orages, et bientôt